



BRILL

Review: [untitled]

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 25, No. 1/2 (1927), pp. 156-169

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4526842>

Accessed: 20/02/2011 08:16

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

*Le livre de Marco Polo, citoyen de Venise, haut fonctionnaire à la Cour de Koubilai-khan, généralissime des armées mongoles, gouverneur de province, ambassadeur du grand khan vers l'Indo-Chine, les Indes, la Perse et les royaumes chrétiens d'Occident, rédigé en français sous la dictée de l'auteur en 1295 par Rusticien de Pise, revu et corrigé, par Marco Polo lui-même, en 1307, publié par G. Pauthier en 1867, traduit en français moderne et annoté d'après les sources chinoises par A. J. H. CHARIGNON, t. I, Pékin, A. Nachbaur, 1924, in-8, 2 ff. n. ch. pour justific. et dédicace et v + 1 + 268 pages + 1 page d'errata; t. II, *id.*, 1926, in-8, 2 ff. n. ch. + 275 pages; imprimé à la chinoise, d'un seul côté du papier.*

J'aurais aimé à dire beaucoup de bien de ce livre qui représente un gros effort dépensé dans des circonstances difficiles; mais je dois bien avouer dès l'abord que les résultats ne me paraissent pas répondre à la peine qu'ils ont coûtée. D'un travailleur de bonne volonté qui vit à Pékin et part de l'édition de Pauthier, même s'il y intercale les chapitres spéciaux à Ramusio, nous ne pouvons naturellement pas attendre une édition critique au point de vue du texte français, ni une annotation originale puisée dans des documents occidentaux. Mais les sources chinoises pouvaient fournir pour beaucoup de chapitres les éléments d'un commentaire nourri et très neuf, et c'est ce que M. CHARIGNON semblait promettre dans un titre si long qu'il est tout un programme. A l'épreuve, son édition est assez décevante. Sans préjuger de ce que pourra contenir le troisième et dernier tome, où il sera traité de la Chine orientale et méridionale et de l'Océan Indien¹⁾, les deux

1) Le 2^e volume s'arrête au t. II, p. 131, de l'édition classique de Yule-Cordier. C'est dans le t. III que M. Ch. devra étudier par exemple la question si controversée du siège de Siang-yang, et aussi commenter la description de Hang-tcheou.

premiers volumes sont viciés par une appréciation à mon sens insoutenable du rôle que joua Marco Polo à la Cour de Khubilai.

En 1865 ¹⁾, G. Pauthier a cru pouvoir établir que Marco Polo était le 孛羅 Po-lo promu 樞密副使 *chou-mi-fou-che* le 2 avril 1277 (*Yuan che*, 9, 7) et le *chou-mi-fou-che* 孛羅 Po-lo dont il est question dans le *Yuan che* (205, 3 v⁰) à propos du meurtre du ministre Aḥmad en 1282 ²⁾, et il est parti de là pour mettre ce nom et ce titre chinois au frontispice de son édition ³⁾; Yule (éd. Yule-Cordier, I, 21 et 422) a accepté l'identification de Pauthier. Mais Parker montrait en 1904 que le Po-lo de 1277 ne pouvait être Marco Polo, et j'ai établi par un passage de Rašidu-'d-Dīn que le Po-lo cité par les histoires chinoises à propos du meurtre d'Aḥmad n'était certainement pas non plus le voyageur vénitien; la note de Parker et la mienne sont reproduites dans le *Ser Marco Polo, Notes and Addenda* publié par Cordier en 1920, pp. 5—8.

M. Ch. n'en a pas moins repris toutes les équivalences adoptées par Pauthier et a même enchéri sur elles, à la suite d'une étude de M. 張星烺 Tchang Sing-lang; je n'ai pas le travail de M. Tchang, paru dans une revue dont aucun exemplaire n'existe à Paris, mais les nombreuses citations qu'en fait M. Ch. ne semblent pas justifier la confiance qu'il lui accorde. Quoi qu'il en soit, et à nous en tenir aux indications de M. Ch. lui-même, voici comment celui-ci expose les faits dans son Introduction, pp. III—IV:

1) Ce ne peut être que par inadvertance que M. Ch., qui a pris l'édition de Pauthier pour base de la sienne, la date de 1867.

2) Cf. Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, pp. ix, xiii, 361.

3) Pauthier écrit en réalité 博羅 Po-lo; mais 孛羅 Po-lo est l'orthographe employée dans les deux passages par le texte du *Yuan che* (avant l'orthographe „réformée” de K'ien-long, qui écrit 博羅 Po-lo). Le premier mot du titre de *chou-mi-fou-che* devrait en principe se prononcer aujourd'hui *tch'ou* en mandarin du Nord; bien que la prononciation *chou* paraisse être plus usuelle en pékinois, on peut aussi transcrire *tch'ou-mi-fou-che*.

„L'on est par exemple singulièrement troublé en lisant dans la Préface de Rachid-eddin qu'il fut considérablement aidé dans son travail par un Polo, venu du Cathay où il avait été généralissime et ministre... Marco Polo, lors de son séjour en Occident, séjourna à la Cour de Perse et y rencontra certainement Rachid, rien qu'à en juger par les chapitres historiques sur les Tartares du Levant qu'il en rapporte et dont les détails s'accordent tellement avec ceux de Rachid lui-même qu'ils ne peuvent laisser de doute à cet égard. Le rapprochement des dates semble bien fortifier cette opinion que M. Polo a bien pu être le collaborateur de Rachid... En tout cas on ne peut être qu'extrêmement frappé de la qualité de généralissime donnée par Rachid au ministre Polo, laquelle correspond exactement à la charge de Vice-président du Conseil supérieur de la Guerre „tch'ou-mi-fou-che" mentionnée dans les Annales de la dynastie mongole, le Président de ce Conseil n'étant autre que le Prince Héritier lui-même. L'opinion de Pauthier que Marco Polo a été le „tch'ou-mi-fou-che" Po-lo des Annales mongoles devient une certitude quand on connaît le rôle joué par ce personnage dans l'affaire du ministre concussionnaire A-ha-ma, à laquelle notre voyageur avoue avoir été mêlé.

„De même la façon dont Marco Polo décrit les expéditions de Koubilai contre les princes mongols révoltés, ainsi que les guerres de ces princes entre eux, montre qu'il était parfaitement au courant de leurs querelles, de leurs effectifs, etc.; comment aurait-il pu se procurer tous ces renseignements à moins d'avoir occupé un grade important dans la hiérarchie militaire? Comment serait-il resté aux yeux des Japonais l'âme des projets de Koubilai contre leur pays s'il n'avait joué un rôle de premier plan dans les préparatifs qu'ils nécessitèrent. Notons le fait: c'est précisément quand Koubilai prépare sa revanche des désastres subis que Marco Polo exerce les fonctions de gouverneur général à Yang-tcheou (Kiangsou)

équivalentes à celles d'un vice-roi, et cela pendant trois années consécutives... Marco Polo, qui est déjà et à juste titre l'orgueil de Venise, sa patrie, et la gloire de l'Occident pour avoir fondé la Géographie moderne, sera de plus en plus revendiqué par la Chine... Encore quelques siècles et son nom sera allé rejoindre ceux d'Homère, d'Hérodote, de Confucius et des grands bienfaiteurs de l'humanité."

Dans son t. II, pp. 67—70, M. Ch. revient sur l'identification des Po-lo de 1277 et 1282 à Marco Polo, mais, sans rappeler l'opinion contraire soutenue dans son Introduction, il admet que le „tcheng-siang Polo” de Rašidu-'d-Dīn n'est pas Maco Polo.

Il n'y a rien à retenir de toutes ces théories. Pour ce qui concerne l'informateur de Rašidu-'d-Dīn, le cas est d'une clarté absolue. M. Ch. n'a connu Rašidu-'d-Dīn et même d'Ohsson qu'à travers des versions chinoises abrégées dues en partie à 洪鈞 Hong Kiun (1839—1893); c'est pourquoi il croit que Rašidu-'d-Dīn donne à son informateur le nom de „tcheng-siang Polo”; mais le texte de Rašidu-'d-Dīn a en réalité „čingsang Pulad”. Čingsang est bien le chinois 丞相 *tch'eng-siang*, „ministre”; quant à Pulad, c'est la forme persane du mot signifiant „acier”, en mongol Bolod, et il est certain que le Po-lo envoyé en Perse en 1285 et qui y resta, celui dont il est question dans la biographie du chrétien 愛薛 Ngai-sie (Isa, Jésus), est Bolod, le Pulad de Rašidu-'d-Dīn; ce Bolod était un pur Mongol, de la tribu des Dörbän (les Dörbet ou Dörböt actuels) ¹). Marco Polo est donc bien hors de cause, mais par là même tombe le titre de „généralissime” que, selon M. Ch., Rašidu-'d-Dīn attribue au prétendu „Polo”, c'est-à-dire à Pulad (Bolod), et que pour cette raison M. Ch., a fait figurer dans le titre de son édition ²).

1) J'ai déjà donné une partie de ces indications dans le *T'oung Pao* de 1914, p. 640.

2) Ce titre de „généralissime” n'est d'ailleurs pas indiqué par l'historien persan, et

Pour le Po-lo qui est nommé *chou-mi-fou-che* le 2 avril 1277, les textes cités par M. Parker ne laissent pas l'ombre d'un doute qu'il s'agit du même personnage qui a déjà été l'objet de promotions en 1270 et au printemps de 1275; la date de 1270 suffit à écarter Marco Polo.

Reste le *chou-mi-fou-che* qui a été mêlé à l'histoire d'Aḥmad en 1282. Il est vrai que, dans un des chapitres que ne donne jusqu'ici aucun manuscrit mais qu'on connaît par l'édition posthume de Ramusio parue en 1559, Marco Polo dit s'être trouvé à la capitale lors de l'assassinat d'Aḥmad; mais cela n'implique nullement qu'il ait été mêlé à l'affaire. Dès 1904, M. Parker faisait remarquer que, si rien n'excluait absolument l'identification du *chou-mi-fou-che* Po-lo de 1282 et de Marco Polo, l'identité du titre faisait plutôt supposer que ce Po-lo fût le même que celui de 1277 qui, lui, n'était certainement pas Marco Polo. Dans la note que j'ai remise à Cordier et qu'il a insérée en 1920 dans son volume d'*Addenda*, j'ai proposé d'aller plus loin, car, selon Rašidu-'d-Dīn (éd. Blochet, II, 518), l'un des deux fonctionnaires que Khubilai envoie pour réprimer la rébellion et enquêter est Pulad aqa; autrement dit, Pulad aqa joue le même rôle que le *Yuan che* prête au *chou-mi-fou-che* Po-lo; j'ajoutais que ce Pulad aqa était le même que le Pulad čingsang (= *tch'eng-siang* Bolod), et qu'ainsi c'est le Bolod informateur de Rašidu-'d-Dīn sur les choses mongoles qui serait aussi le Po-lo de 1282 identifié à tort par Pauthier à Marco Polo.

M. Ch., qui a connu ma note des *Addenda* de Cordier, pense qu'il faut distinguer le Pulad čingsang (= *tch'eng-siang* Bolod) venu en Perse en 1285, et le Po-lo des textes chinois de 1282, même

M. Ch. l'emprunte sans doute aux traducteurs chinois contemporains. Quelque méprise de ces mêmes traducteurs, à moins qu'elle ne soit le fait de M. Ch. lui-même, doit être à la base du texte que M. Ch. prête à Haitum et qui concernant le „Po-lo tcheng-siang”, „sur lequel on ne sait rien” (Charignon, II, 69); il n'y a pas un mot de cela dans Haitum.

si Rašidu-'d-Dīn mentionne „le rôle joué dans l'affaire d'Ahmed par le Polo-tcheng-siang”¹⁾). Je ne comprends pas très bien où M. Ch. veut en venir par cette distinction. S'il entend que le Pulad aqa mentionné par Rašid pour l'Affaire d'Aḥmad n'est pas le *chou-mi-fou-che* Po-lo qui joue le même rôle dans les textes chinois et qui, lui, serait Marco Polo, je tiens une telle distinction pour invraisemblable. La seule question qui puisse se poser est de savoir si le Pulad aqa de 1282 est, comme je l'ai admis en 1920, le même que le Pulad čingsang venu en 1285. Mais le Pulad aqa (= Bolod aqa) de 1282 est évidemment le même que le Po-lo de 1282 des textes chinois, et, dussions-nous séparer le Pulad aqa du Pulad čingsang, ceci suffit à exclure pratiquement Marco Polo puisque le Po-lo de 1282 doit bien être le même que celui de 1270, 1275 et 1277²⁾, lequel ne peut pas être Marco Polo.

Maintenant devons-nous séparer le Pulad aqa de 1282 et le Pulad čingsang de 1285, ou n'y voir qu'une seule et même personne comme je l'ai admis en 1920? Ici je reconnais que le problème peut se poser, puisque je n'ai pas donné dans ma note les raisons qui me font identifier les deux personnages. M. Ch. fait remarquer que le Po-lo de 1282 (que je considère comme sûrement identique au Pulad aqa de Rašidu-'d-Dīn) était un fonctionnaire du Chou-mi-yuan, au lieu que, selon M. Blochet (*Introd.*, p. 230), le Pulad venu en Perse en 1285 était un fonctionnaire du

1) M. Ch. me fait dire à tort que Rašidu-'d-Dīn parle de „Polo”; Rašid écrit Pulad, et c'est ce que porte ma note.

2) J'ajouterais qu'en 1282 ce n'était pas la première fois que Bolod était chargé d'enquêter sur Aḥmad. Dès 1279, à la suite de plaintes sur la gestion d'Aḥmad, Khubilai avait ordonné à 相威 Siang-wei et au fonctionnaire chargé du *chou-mi-yuan* (知樞密院) 博羅 Po-lo de vérifier le bien-fondé des accusations; l'enquête ne fut pas favorable à Aḥmad, mais l'empereur pardonna (cf. *Yuan che*, 128, 5 v⁰). Pour une plainte où vingt-quatre chefs d'accusation avaient été formulés contre Aḥmad postérieurement à 1274 (peut-être est-ce celle de 1279), cf. *Tcho keng lou*, II, 10.

中書省 Tehong-chou-cheng. Il est exact que, sous la dynastie mongole, les deux administrations supérieures de la capitale étaient le *tchong-chou-cheng* ou Grand Secrétariat, qui s'occupait des affaires civiles, et le *chou-mi-yuan* ou Conseil Secret, de qui relevaient les questions militaires; les *tchong-chou-cheng* et *chou-mi-yuan* „mobiles” (*hing*) leur correspondaient dans les provinces. Mais outre que sous les Mongols, comme d'ailleurs tout au long de l'histoire chinoise, les fonctionnaires ont souvent cumulé des fonctions multiples, c'est M. Blochet seul qui a spécifié que le Pulad venu en 1285 était un haut fonctionnaire du Tehong-chou-cheng; le texte de Rašidu-'d-Din dit simplement qu'il était *čingsang*, c'est-à-dire *tch'eng-siang*. Sans doute le titre de *tch'eng-siang*, pris strictement, s'appliquait sous les Yuan aux *tch'eng-siang* de droite et de gauche qui étaient à la tête du Tehong-chou-cheng et aussi à ceux qui étaient à la tête des Tehong-chou-cheng „mobiles” dans les provinces, mais l'application du titre chinois dans les ouvrages persans ne paraît pas avoir été toujours aussi rigoureuse. La différence entre la forme de Pulad aqa employée à propos de 1282 et celle de Pulad *čingsang* indiquée pour 1285 pourrait faire aussi difficulté, encore qu'il n'y ait *a priori* rien d'impossible à ce que Rašid employât les deux formes; *aqa* est une épithète honorifique plutôt qu'un titre. Mais ce qui est plus sérieux, c'est que le titre de *tch'eng-siang* est appliqué au Pulad (Bolod) de 1285 par le texte chinois même qui nous parle de son ambassade auprès d'Arghun, à savoir l'inscription funéraire de Ngai-sie (Isa; † 1308), rédigée par **程鉅夫** Tch'eng Kiu-fou (1249—1318). Sans doute ce n'est pas là un document strictement contemporain, mais l'existence d'un *tch'eng-siang* Po-lo vers la date indiquée nous est confirmée par un texte du *Yuan che* (12, 1 v⁰) qui dit que, le 6 avril 1282, un individu de **安州** Ngan-tcheou fut mis à mort pour avoir fabriqué un faux sceau officiel du *tch'eng-siang* **字羅** Po-lo;

or l'assassinat d'Aḥmad est du 10 avril 1282, et le *chou-mi-fou-che* Po-lo fut chargé d'enquêter au lendemain même de l'assassinat; il semble exclu que le *tch'eng-siang* Po-lo du 6 avril et le *chou-mi-fou-che* du 10 avril puissent être une seule et même personne. Ici encore, une solution ne serait pas impossible. Le faussaire de Ngan-tcheou (dans la région de l'actuel Pao-ting du Tcheli) a pu contrefaire le sceau d'un Po-lo qui était *tch'eng-siang* d'un Tchong-chou-cheng „mobile” et n'avait rien à voir avec le *chou-mi-fou-che* Po-lo qui vivait dans l'entourage de l'empereur¹⁾; d'autre part le *chou-mi-fou-che* Po-lo de 1282 a pu être promu *tch'eng-siang* (du Tchong-chou-cheng métropolitain?) entre 1282 et l'ambassade de 1285²⁾.

1) Il y a eu d'autres *tch'eng-siang* Po-lo, par exemple celui qui est nommé sous 1260 dans *Yuan che*, 125, 6 r^o, et qui est sans doute le même que le *tch'eng-siang* Po-lo nommé sous 1263 dans *Yuan che*, 153, 3 r^o. Un autre Pulad čingsang était venu en Perse comme ambassadeur vers 1314 et fut massacré avec tous ses compagnons pendant son voyage de retour en Chine (cf. Blochet, *Introd.*, pp. 234—235, mais l'Index attribue par inadvertance cette ambassade au règne de Khubilai au lieu qu'il s'agit de Tämür Ülĵaitü). Ni le *tch'eng-siang* de 1260—1263, ni celui ou ceux de 1282—1285, ni celui de 1314 ne figurent dans les tableaux des ministres au ch. 212 du *Yuan che* (ceux-ci ne connaissent qu'un Po-lo qui fut en charge de 1330 à 1340; ch. 213, 1—3). Il faut en conclure soit que les tableaux sont incomplets, soit que les *tch'eng-siang* Po-lo que nous connaissons par les textes n'étaient *tch'eng-siang* que de Tchong-chou-cheng „mobiles”. Il n'est pas impossible enfin que le *tch'eng-siang* Po-lo (Bolod) de 1285 soit le 不羅那顏 Pou-lo no-yen (Bolod noyan?) dont il est question dans *Yuan che*, 123, 8 r^o (cf. aussi Bretschneider, *Mediaeval Researches*, II, 89).

2) Cette promotion devrait même se placer alors entre le printemps de 1282 et l'été de 1283, car si la mission de Bolod, à laquelle Ngai-sie fut adjoint, ne parvint en Perse qu'en 1285 ou peut-être à la fin de 1284, elle avait été désignée dès le 4^e mois de 1283 (29 avril—28 mai 1283), et avait dû partir assez vite; une promotion de Bolod n'est pas vraisemblable passé cette date. M. Charignon (II, 30), à la suite du *Sin yuan che* (199, 12 v^o), place cette mission en 1271 (la 8^e année *tche-yuan*); mais la source du *Sin yuan che* est l'inscription funéraire de Ngai-sie, qui a correctement 癸未 *kouei-wei*, ce qui correspond à 1283; c'est l'auteur du récent *Sin yuan che* qui a mal converti cette date, et la 8^e année *tche-yuan* (1271) est une année 辛未 *sin-wei*, et non pas *kouei-wei*. Le *Yuan che* (134, 3 v^o) confirme d'ailleurs que l'ambassade est postérieure à 1276. Le *Sin yuan che*, d'une façon générale, donne beaucoup d'informations qui ne se trouvent pas dans l'ancien *Yuan che*, mais ses matériaux d'origine occidentale sont déformés, et les textes chinois eux-mêmes y sont souvent utilisés ou reproduits avec des erreurs grossières.

Mais, quoi qu'il en soit sur ce point, l'identité du Pulad aqa de 1282 et du Pulad čingsang de 1285 est certaine; elle résulte du passage suivant de la notice de Rašīdu-'d-Dīn sur la tribu des Dörbän (texte et trad. dans Berezin, *Trudy Vost. Otd. R. I. Arkh. Obšč.*, V, 194; VII, 194; le Pulad aqa des Dörbän est également nommé XV, 133): „Au nombre des beg (des Dörbän) qui sont honorés et réputés, il y a Pulad aqa, qui était au service de Khubilai, ministre (*čingsang*) et échanson (*bourči*), et qui est venu en ambassade dans ce pays-ci.” Il est donc clair que le Pulad aqa qui fut mêlé à l'affaire d'Aḥmad est le Pulad čingsang venu en Perse en 1285; Marco Polo est de toute manière hors de cause.

Non moins inexact est ce que dit M. Ch. à propos du rôle de Marco Polo à Yang-tcheou. Tout d'abord il faut écarter le prétendu souvenir de Marco Polo conservé au Japon; les Japonais n'ont eu aucune connaissance de Marco Polo avant la fin du XIX^e siècle, quand ils ont commencé à traduire les ouvrages européens. En outre il est invraisemblable que Marco Polo ait jamais été „gouverneur général” ou „vice-roi” à Yang-tcheou. Le commentaire de M. Ch. n'est pas encore arrivé au chapitre où il est question du séjour de Marco Polo à Yang-tcheou, et je ne sais s'il y maintiendra l'opinion excessive exprimée dans l'introduction; en attendant, voici comment la question se pose.

Dans le texte français publié par la Société de Géographie (p. 160), on lit à propos de la „noble cité et grant” de Yangui (= 揚州 Yang-tcheou): „Et sachiés q'ele est si grant et si poisant qe bien a sout sa seingnorie vingt sept cités grant et boines et de grant mercandies. En ceste cité siet un des douze baronz dou grant Kaan, car elle est esleue por un des douze sajes..... Et meser Marc Pol mesme, celui de cui trate ceste livre, seingneurie ceste cité por trois anz.....” Le mss. C de Pauthier est seul de ses trois manuscrits à donner un texte complet qui corresponde à la deuxième des

phrases que je viens de citer, car il écrit „Et si siet en ceste cité uns des ·XII· barons du grant Kaan; car elle est eslevée pour un des ·XII· sieges”; les mss. A et B n'ont ni „en ceste cité”, ni „car elle est eslevée pour un des ·XII· sieges”¹⁾. Quant à la dernière phrase, les mss. A et B de Pauthier portent „Et ot seigneurie, Marc Pol, en ceste cité, trois ans”, mais le mss. C écrit: „Et si vous dy que ledit messire Marc Pol, celui meisme de qui nostre livre parle, sejourna, en cette cité de Janguy ·III· ans accompliz, par le commandement du grand Kaan.” Ce mss. C, comme l'a fait remarquer ici Yule (II, 157), a souvent de bonnes leçons²⁾, mais son „sejourna” reste isolé (le mss. de Berne qui le donne aussi est en réalité copié sur C), au lieu que les autres mss. français, les mss. latins et Ramusio sont en faveur de „seigneurie” ou „ot seigneurie”; sans exclure la possibilité que Marco Polo ait „séjourné” à Yang-tcheou pendant trois ans, je raisonnerai donc en admettant jusqu'à plus ample informé qu'il y ait „eu seigneurie” pendant ce laps de temps.

Mais en quoi a pu consister cette seigneurie? Pauthier, qui a traduit (pp. 467—468) le paragraphe du *Yuan che* (59, 9 v^o) consacré à Yang-tcheou³⁾, a cru pouvoir établir que Yang-tcheou n'avait été le siège d'un „Tchong-chou-cheng mobile” ou, par abréviation, d'un *cheng*⁴⁾ qu'en 1276 et au commencement de 1277

1) „Eslevée” est évidemment à lire „esleue” (élue, choisie) comme dans le texte de la Société de Géographie.

2) Le mss. C. de Pauthier (Bibl. Nat., fr. 5649) est le premier représentant de la 1^{re} famille du texte rapporté par Thibaut de Chepoix; M. Ch. V. Langlois (*Hist. litt. de la France*, XXXV, 253) dit que „Pauthier s'est complètement fourvoyé en préférant, pour établir le texte de son édition, les manuscrits de la seconde famille à ceux de la première”.

3) Cette traduction est entachée d'un grave contresens; le texte ne parle pas de la „province de *Tchi-li*”, qui n'existait pas alors, mais d'un „rattachement direct” (直隸 *tche-li*) au *hing*-[*tchong-chou*-]*cheng*.

4) Rašidu-'d-Dīn parle simplement des douze *šing* (= *cheng*); on a supposé, non sans vraisemblance, que *cheng* se dissimule aussi sous les „sajes” ou „sieges” de Marco

et que le gouvernement général de Marco Polo devrait se placer à ce moment-là; mais comme Marco Polo dit que sa „seigneurie” dura trois ans, Pauthier ajoute que l’administration nouvelle établie à Yang-tcheou conserva dans les années suivantes une grande importance; M. Ch. (p. iv) suit fidèlement Pauthier. Déjà cependant Yule (II, 157) avait fait remarquer que le raisonnement de Pauthier n’était guère solide, et que d’ailleurs, en un autre endroit (p. 492), Pauthier plaçait en 1284 le transport du siège du *cheng* de Yang-tcheou à Hang-tcheou. Yule ne pouvait admettre que Marco Polo, arrivé en Chine au milieu de 1275, et n’ayant en 1276—1277 que vingt-trois ans au plus, eût pu être chargé à cette date d’un gouvernement général ou même d’un simple gouvernement. D’autre part le texte de Marco Polo dit que Yang-tcheou est le siège d’une des provinces. Faute de renseignement plus précis sur le statut de Yang-tcheou à la fin du XIII^e siècle, Yule suppose que Marco Polo eut une charge dans cette ville, mais qui ne fut pas celle de gouverneur général, entre 1282, date à laquelle il devait se trouver à Pékin, et 1287—1288, qui semble avoir été le moment où il fut envoyé pour la première fois en mission dans l’Inde.

La date de 1282 ne nous arrêtera pas, puisqu’elle repose sur la théorie erronée que le *chou-mi-fou-che* Po-lo qui enquêta alors sur la mort d’Aḥmad soit Marco Polo. Quant à l’histoire du *cheng* établi à Yang-tcheou, les indications contradictoires de Pauthier l’ont compliquée inutilement. Un *cheng* „mobile”, autrement dit un gouvernement provincial, y avait été établi „pour la première fois en 1276” (et non „au commencement de 1276” comme dit Pauthier),

Polo. J’incline à penser que le mystérieux *šing* de سنجو, تنکاجو ou سنکاجو, qu’on a rétabli en „Sukchu” (Yule-Cordier, *Cathay*, III, 126) ou شکچو Sukčū (Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 488—489), est à lire ينجو Yangjū, et représente Yang-tcheou; c’est d’ailleurs ce que supposent l’ordre de l’énumération de Rašidu’-d-Dīn et aussi le fait que cette province est à la limite (méridionale) du Khitai, c’est-à-dire de la Chine du Nord (Hang-tcheou étant la première province de la Chine du Sud).

avant la conquête de Hang-tcheou sur les Song méridionaux. Les autres administrations qui furent créées à Yang-tcheou les années suivantes, contrairement à ce qu'a compris Pauthier, se juxtaposèrent au *cheng* sans le supprimer. En 1284, le *cheng* fut transféré à Hang-tcheou, mais dès 1285, Yang-tcheou redevenait le siège d'un *cheng* indépendant de Hang-tcheou. Un passage du *Yuan che* donnerait à penser que, dès le changement de 1285, Yang-tcheou, détaché de Hang-tcheou, fut rattaché à la province de 河南江北 „Honan et Kiang-pei” dont le siège était à Pien-leang (= K'ai-fong-fou), mais ceci s'accorde mal avec la notice de Yang-tcheou qui met un intervalle entre les deux événements, et la notice de Pien-leang (*Yuan che*, 59, 3 v^o) semble bien indiquer que la province de Honan et Kiang-pei ne fut organisée qu'en 1291. Yang-tcheou aurait donc bien été le siège d'une province de 1276 à 1291, et ceci nous laisse toute latitude quant à la date du séjour qu'y fit Marco Polo, en même temps qu'on comprend ainsi que Rašidu-'d-Dīn puisse énumérer Yang-tcheou, selon toute vraisemblance, parmi les douze *šing* de l'empire mongol.

Quant au poste que Marco Polo, entre 1276 et 1291, put occuper à Yang-tcheou pendant trois ans, nous n'avons jusqu'ici, pour le déterminer, que les termes mêmes du voyageur. Mais je partage le scepticisme de Yule au sujet de son prétendu „gouvernement général”. C'est bien en un sens ce que le texte de Marco Polo suggère, et la version de Ramusio l'a encore précisé. Mais il serait en ce cas bien surprenant que ni les annales dynastiques ni les chroniques de Yang-tcheou n'eussent conservé trace de son gouvernement. Marco Polo fut-il par contre adjoint au *daruγači* ou commissaire de la province (*cheng*) ou du circuit (*lou*)? Ce serait plus vraisemblable, mais il ne vaut pas de spéculer actuellement sur les diverses solutions possibles, entre lesquelles il n'est pas sûr d'ailleurs que même un examen minutieux des listes de

fonctionnaires transmises par les chroniques ou reconstituées par l'épigraphie permette jamais de faire un choix.

L'information de M. Ch., qui s'est avérée assez peu critique, malgré son abondance, quant au rôle joué par Marco Polo en Chine, n'est pas plus sûre dans les autres domaines. Je devrai me borner à en citer quelques exemples.

T. I, p. 30. — M. Ch. donne comme un fait acquis que Marco Polo fut fait prisonnier par les Génois en 1296 dans une bataille navale livrée dans le „golfe de Layas”, c'est-à-dire dans le golfe d'Alexandrette, qui dépendait alors de la Petite Arménie. Mais c'est impossible; il est acquis que cette bataille se place en mai 1294, un an avant le retour de Marco Polo à Venise (cf. Yule-Cordier, I, 54—55). La captivité de Marco Polo à Gênes est probablement une conséquence de la bataille navale de Curzola livrée en 1298.

T. I, p. 13. — Je n'ai jamais dit, et pour cause, que j'avais retrouvé à la Vaticane une lettre de Khubilai au pape rapportée par Nicolas et Matteo Polo.

T. II, p. 31. — M. Ch. traduit d'après le **新元史** *Sin yuan che* la biographie de Ngai-sie (Isa), qui vécut de 1227 à 1308. Les restitutions proposées pour les noms du père et du grand-père de ce chrétien syrien („Paoli” et „Polonias”) sont de pure fantaisie. Mais M. Ch. continue en disant que Ngai-sie „avait rang à côté de A-ta **阿答**”; c'est un gros contresens. Le texte dit en réalité que **列邊阿答** Lie-pien-a-ta (= Rabban-ata, sur lequel cf., dans *Rev. de l'Orient chrétien*, 1924, mon travail *Les Mongols et la papauté* II, en particulier p. 53 du tirage à part) recommanda Ngai-sie à Güyük. Trois lignes plus loin, **在潛邸** *tsai ts'ien-ti* ne signifie pas „garder le deuil”, mais „être prince héritier”; et à nouveau trois lignes plus loin, **教坊** *kiao-fang* ne signifie pas „les monastères”, mais les „compagnies de musiciennes (et chanteuses)”.

J'arrête ici ces critiques, qu'il serait malheureusement aisé de

multiplier. Mais je ne voudrais pas laisser le lecteur sous une impression fautive. Les notes puisées dans la littérature chinoise par M. Ch. sont d'une grande richesse, et mettent une masse considérable d'informations à la disposition des lecteurs qui n'ont pas un accès direct aux langues d'Extrême-Orient. L'erreur de M. Ch. a été d'accorder trop de créance à des compilateurs chinois modernes qui ne sont pas toujours de bons savants et à qui en outre les sources mongoles, persanes, arabes, arméniennes, européennes ne sont connues que par des traductions incomplètes et souvent infidèles. J'ai dit maintes fois l'estime où on devait tenir l'érudition chinoise, mais quand elle travaille sur des données chinoises uniquement; l'histoire de l'époque mongole, où tant de disciplines doivent intervenir, est de celles où elle est mal à l'aise. Qu'on y ajoute un contingent d'inexactitudes qui sont le fait personnel de M. Ch., et on comprendra que les lecteurs ou commentateurs de Marco Polo auront assurément à tenir compte désormais des notes si copieuses de M. Ch., mais qu'ils ne les devront utiliser qu'avec précaution.

En terminant, je signale que l'*Archivio Veneto-Tridentino* de 1926, n^o 17—18, contient (pp. 1—68) un article de M. G. Orlandini, *Marco Polo e la sua famiglia*, très riche en pièces d'archives jusqu'ici inconnues. On annonce en outre que le Prof. F. Benedetto doit publier prochainement une édition nouvelle de Marco Polo basée sur des manuscrits qui donnent non seulement des leçons précieuses, mais même des chapitres entièrement nouveaux; la nouvelle est d'importance, et il faut espérer que l'événement la confirmera.

Paul Pelliot.

Harsha (Calcutta University Readership Lectures, 1925), par Radhakumud MOOKERJI, Oxford University Press, 1926, petit in-8, 203 pages, avec 2 pl. et 1 carte.